Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 6 (1858-1861)
Heft: 47

Artikel: Goniobates agassizi
Autor: Blanchet, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-252654

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

contours et les nervures de la feuille indiqués, on les calque de nouveau sur une feuille de papier végétal non verni et au moyen de la mine de plomb ordinaire. Il est facile de compléter les détails qui auraient échappé. Lorsque la roche est assez dure, il y a avantage à commencer par renforcer au crayon les contours et les nervures sur l'empreinte fossile elle-même, car on ne voit guère toutes les nervures à la fois, mais elles apparaissent successivement et selon l'éclairement. Une fois le calque terminé, un peu de mie de pain rend au fossile son aspect primitif.

GONIOBATES AGASSIZI.

Par M. **R. Blanchet.**

(Séance du 18 janvier 1860.)

Monsieur Agassiz a tracé, au chapitre 31 de son grand ouvrage, pag. 17, les caractères du genre *Myliobates*, il a divisé ce genre en *Myliobates*, *Ætobates*, et *Zygobates*.

Nous possédons en Suisse et dans la canton de Vaud, l'*Ætobates arcuatus*, Ag. et le *Zygobates Studeri*, Ag.; ces deux espèces se trouvent quelquefois dans le grès de la Molière. Cette dernière espèce a été figurée dans le *Piscium querelae et vindiciae* de Scheuchzer, au bas de la planche 3, sous le nom de *mandibula cujusdam piscis*. Je crois que c'est aussi ce Zygobates qui est représenté dans l'ouvrage de Razoumowsky, histoire naturelle du Jorat, tome second, planche 1, figures 1, 2 et 3.

M. Agassiz n'a pas figuré ces espèces suisses; il mentionne un assez bel exemplaire de l'*Ætobates arcuatus* dans la collection du Musée de Berne, mais il a déterminé ces deux espèces dans ma collection particulière.

L'année dernière (1859) Mr. Agassiz est venu à Lausanne; je lui ai fait voir un bel exemplaire de mâchoire de poisson que je croyais appartenir au genre *Ætobates:* ce fossile avait une certaine analogie avec l'*Ætobates sulcatus*, Ag. figuré planche 46, N°s 4 et 5 du grand ouvrage sur les poissons; mais M. Agassiz me dit: cette mâchoire appartient à un nouveau genre que j'ai publié sous le nom de *Goniobates;* je n'en connais point en Suisse.

L'état de sa santé ne lui a pas permis de s'occuper de la détermination ultérieure. Examinant donc seul ce nouveau fossile, je trouve que les chevrons, arrondis dans le genre *Ætobates,* sont coudés, presque à angle droit, dans le nouveau genre. La suture des pièces se fait au moyen d'une dentelure régulière et sur un plan incliné d'avant en arrière: la partie inférieure de la mâchoire est tout-à-fait lisse.

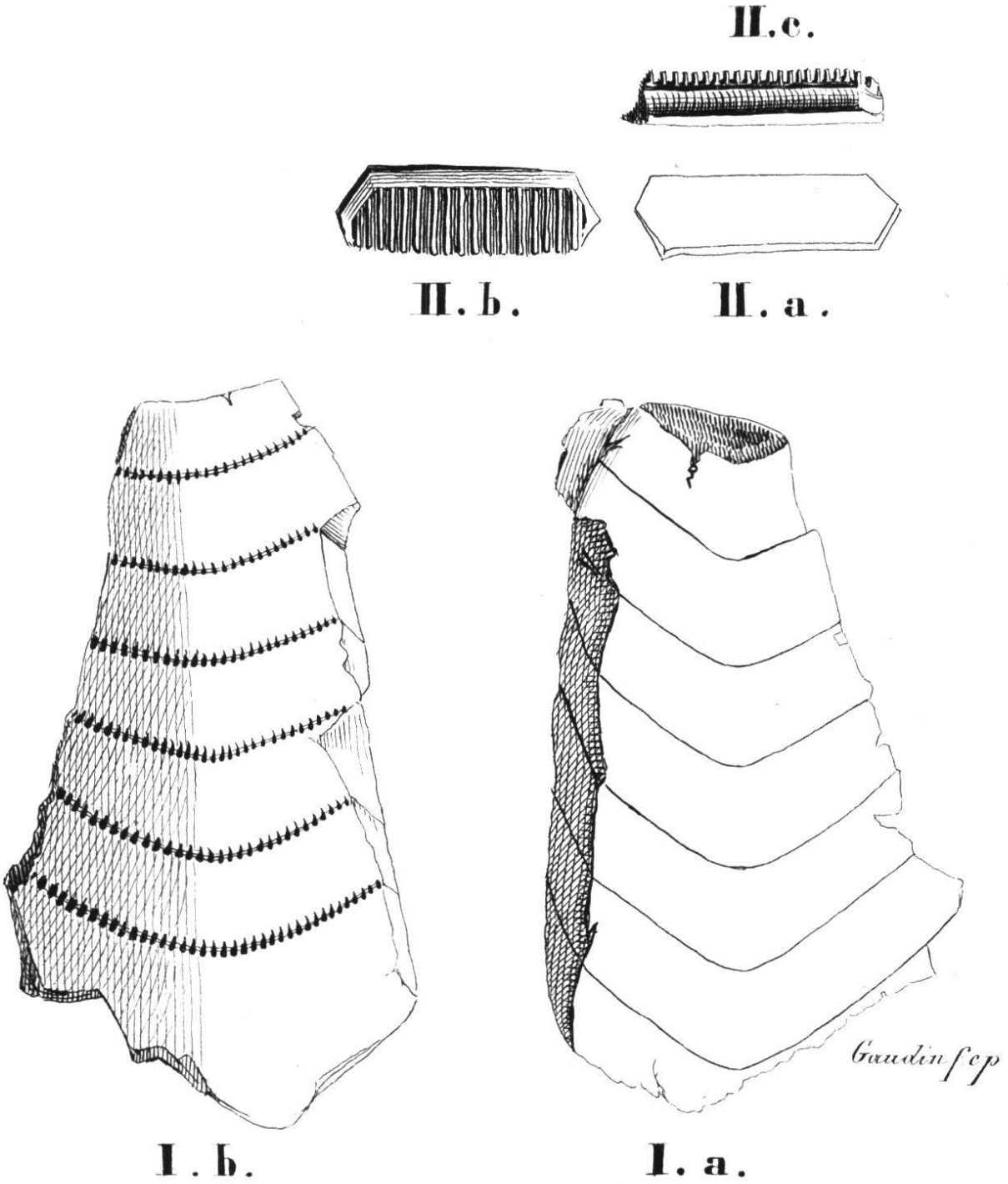

I. Goniobates Agassizi. (Blanchet)

J. Blanchard lith. à Lausanne

Cette espèce étant nouvelle, je lui donne le nom de *Goniobates Agassizi*, en l'honneur de mon ancien ami. Elle a été trouvée dans le grès de la Molière ; dans la même localité et à la même époque on recueillait des fragments de mâchoire inférieure de *Dauphin;* ces fragments ne sont pas assez bien conservés pour être reproduits.

L'autre espèce figurée appartient au genre *Miliobates;* c'est probablement une des plaques dentaires centrales de *M. jugalis* ou *M. toliapicus*, planche 4 de l'ouvrage d'Agassiz. Cet exemplaire est parfaitement conservé, il peut donner aux géologues une idée précise de la forme de ces dents qui sont fréquentes, mais ordinairement roulées et dans un mauvais état de conservation.

On voit très bien que la partie antérieure de la dent s'appuie sur la dent placée devant elle, les dents latérales et postérieures entrent dans une espèce de rainure que l'on observe autour de cette dent; la partie inférieure est couverte de lamelles qui se fixaient dans la partie cartilagineuse de la mâchoire.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I, *a*. Mâchoire de *Goniobates*, vue en dessus.

I, *b*. Partie inférieure de cette mâchoire, côté qui repose sur les cartilages.

II, *a*. Plaque dentaire de *Miliobates*.

II, *b*. Partie inférieure de cette plaque.

II, *c*. La même, vue de profil.

NOTE SUR L'ACIDE HYPERMANGANIQUE.

Par M. **H. Bischoff**, professeur.

(Séance du 16 mai 1860.)

Dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences (voir Comptes-rendus 1860, n° 14), M. Phipson annonce que l'acide hypermanganique n'existe pas et que ce qu'on a pris pour de l'hypermanganate de potasse $KOMn^2O^7$ n'est que du bimanganate $KOMn^2O^6$. M. Phipson n'a pas fait connaître le moyen qu'il a employé pour déterminer le rapport entre le manganèse et l'oxigène.

Il existe pour cela un moyen simple et sûr, c'est de déterminer exactement la quantité de manganèse contenue dans un certain volume d'une dissolution de cette combinaison, dont le titre a été établi au moyen d'une dissolution de sel ferreux.

Si l'acide hypermanganique existe on devra trouver entre les équivalents du manganèse et du fer le rapport de 1 à 5; si M. Phipson a raison, le rapport de 1 à 4.